

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du lundi 02 décembre 2013

L'An deux mille treize, le deux décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE - Mme TATIN – M. JULIEN – M. PETITNIOT – M. GARY – M. MOUFLIER – M. FAUQUEMBERGUE – M. DUBOIS - Mme GROGNET – Mme DERUERE.

Absents : Mme NOIZET – M. LEGRAIN – M. ROSA – Mme DEHAUSSY – M. MAQUET – M. CARPENTIER.

Représentés : Mme NOIZET par pouvoir à Mme LANCO
M. CARPENTIER par pouvoir à Mme GROGNET.

Secrétaire de séance : Mme TATIN Andrée.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 septembre 2013

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 septembre 2013 est adopté à l'unanimité.

2. Personnel Communal

- Instauration de ratios d'avancement de grade et modification du tableau des effectifs du personnel communal

Une délibération est adoptée concernant d'une part l'instauration de ratios d'avancement de grade, d'autre part la modification du tableau des effectifs du personnel communal, suite aux propositions d'avancement de deux agents communaux au grade supérieur (ATSEM principal de 2^{ème} classe et Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe).

3. Participation financière de la commune aux frais de formation suivie par le personnel sous contrat de droit privé

Les personnels de droit privé recrutés dans le cadre des Contrats Unique d'Insertion ou Emplois d'Avenir doivent désormais bénéficier obligatoirement d'une action d'accompagnement professionnel ou de formation pendant la durée de leur engagement avec la collectivité.

Le Conseil Municipal autorise le versement d'une somme de 300 € à un agent en Emploi d'Avenir employé par la commune depuis le 1er septembre 2013, représentant la contribution financière de la collectivité à l'action de formation choisie par l'intéressée.

4. Versement d'une subvention complémentaire à l'Association « A Nos Loulous » - Prise en charge du spectacle de Noël de l'Ecole primaire

L'Association « A Nos Loulous » ayant accepté d'assurer la prise en charge matérielle et financière du spectacle de Noël du jeudi 19 décembre 2013 pour les élèves de l'école primaire, le Conseil Municipal décide d'allouer à l'Association « A Nos Loulous » une subvention complémentaire de 1 000 € au titre de l'année 2013 correspondant au coût du spectacle.

5. Classe de neige de élèves de C.M.2 – Versement d'une subvention

Mme le Maire expose à l'Assemblée que les élèves de C.M.2 (classe de Mme LELOIRE) envisagent une sortie en classe de neige d'une durée de 6 jours du 6 au 11 janvier 2014 à LA JUMENTERIE (Vosges).

L'effectif total de la classe est de 28 élèves (effectif à la rentrée scolaire 2013) dont 24 élèves résidant dans la commune et 4 dans des communes extérieures (ANNOIS – BEAUMONT-EN-BEINE – FRIERES-FAILLOUËL - JUSSY).

Le Conseil Municipal décide à la majorité d'attribuer comme l'an passé à chaque élève domicilié dans la commune une somme de 120 € qui sera versée directement aux parents de ces élèves sur présentation par Mme la Directrice de l'Ecole Primaire de la liste des élèves ayant participé effectivement à cette sortie.

6. Demande d'adhésion du Département de l'Aisne à l'USEDA

Le Conseil Municipal décide à la majorité d'approuver la modification des statuts de l'USEDA permettant l'adhésion du Département de l'Aisne au titre de la seule compétence optionnelle « Communications électroniques ».

7. Réalisation d'un emprunt pour financement des travaux de réhabilitation du logement communal n° 2 Place du Général de GAULLE

Après examen des différentes propositions qui lui sont soumises, le Conseil Municipal décide à la majorité d'adopter une délibération autorisant la réalisation d'un emprunt de 65 000 € (prêt à taux fixe et échéances constantes – taux = 3,17 % - durée = 10 ans – échéance trimestrielle) auprès du Crédit Agricole Nord-Est pour le financement des travaux de réhabilitation du logement communal n° 2 Place du Général de GAULLE.

8. Tarifs communaux 2014

Le Conseil Municipal décide l'application d'une hausse de + 0,60 % représentant la variation de l'indice des prix à la consommation sur les ménages d'octobre 2012 à octobre 2013 pour la plupart des tarifs communaux (locations de la Salle Polyvalente et tarifs annexes – concessions dans le cimetière et tarifs du site cinéraire...).

Les tarifs du service de cantine et de garderie périscolaire sont fixés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- garderie matin ou soir	=	0,94 €
- repas et garderie du midi	=	4,05 €
- prix du repas pour les personnes extérieures	=	4,00 €

9. Fêtes et cérémonies = dépenses prévisibles à engager sur les articles 6232 et 6257 du budget 2014

Une délibération est adoptée concernant l'établissement de la liste des différentes manifestations susceptibles d'occasionner des dépenses de fêtes ou réceptions imputables sur les articles 6232 et 6257 du budget 2014.

Questions d'initiative

- M. LEFEVRE Régis : - indique que des travaux de déboisement et d'aménagement du Ruisseau « La Rigole » sont actuellement en cours d'exécution dans les marais communaux sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON et sollicite une réunion de la Commission Municipale « Environnement » sur le terrain avec les représentants de la Communauté de communes ;
 - Mme TATIN Andrée : - souligne de nouveau le non-respect des panneaux de signalisation routière sur le parking extérieur du Collège Jacques PREVERT et dénonce certains comportements excessifs (franchissement d'espaces verts par des véhicules, etc...) ;
 - M. GROGNET Marie : - expose qu'il lui a été signalé que le panneau d'affichage extérieur de l'église avait été arraché et qu'il serait souhaitable de procéder à son remplacement ;
 - M. DUBOIS Claude : - signale qu'il y aurait lieu de procéder à une réparation de chaussée face au n° 1 Rue Maurice MOREAU (intervention VEOLIA sur réseau d'assainissement pluvial) ;
 - M. PETITNIOT Joël : - demande que l'utilisation du lave-vaisselle puisse être étendue aux locataires de la Salle Polyvalente et non réservée exclusivement au service de restauration scolaire ;
- souhaite connaître la suite réservée au devis demandé pour l'habillage en zinc des planches de rive du logement communal n° 6 Place du Général de GAULLE ;
- M. GARY Franck : - rappelle que l'opération TELETHON aura lieu le samedi 7 décembre (accueil de 10h00 à 18h00) à la Salle Polyvalente ;
 - M. FAUQUEMBERGUE Jean-François : - suggère de prévoir au budget 2014 de la commune les crédits nécessaires à la rénovation et à la sécurisation du matériel informatique de la Mairie (installation d'un serveur avec disques durs externes) ;
 - M. VAN ISACKER Eric : - propose que la Commission « Embellissement » soit réunie prochainement pour réfléchir aux actions à mettre en place à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre et du passage du tour de France cycliste dans la localité (jeudi 10 juillet 2014) ;
- déplore que le marché public passé par le Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Clastroise et le syndicat des Eaux du Bois l'Abbé pour la réfection des canalisations d'assainissement et d'adduction d'eau Rue de la Fontaine ait du faire l'objet d'une annulation, suite à un défaut de publication de l'avis d'appel public à la concurrence dans un journal d'annonces légales.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 23 décembre 2013

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Andrée TATIN

Danielle LANCO